

■ **Halloween Vidéo Club, Carole Horwath**, à Arzier, CH-550-0015505-7, en faillite (FOSC du 15.01.2002, p. 17). La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 9154 du 23.08.2005
(02993434 / CH-550.0.015.505-7)